

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
— 10 fr. pour six mois,  
— 6 fr. pour trois mois.  
Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 26 octobre.

## CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

### Actes administratifs de la Préfecture.

Le N° 36 du recueil des Actes administratifs de la Préfecture du Nord (1859), contient :

« Le Préfet du Nord donne avis que M. le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics vient de faire publier le 32<sup>e</sup> volume de la collection des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi du 5 juillet 1844.

» Un exemplaire de ce volume est déposé au secrétariat général de la Préfecture et dans chacune des sous-Préfectures, où il sera communiqué sur place aux personnes qui désireront y puiser des renseignements. »

Par arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 12 octobre, et inséré au Bulletin des Actes administratifs de la préfecture, la quatrième session des conseils municipaux s'ouvrira du 6 au 10 novembre prochain, et sera close dix jours après son ouverture, selon la prescription de la loi.

Une cour impériale vient de déclarer nul un testament où le notaire a exprimé que le testateur n'a pu signer à cause de sa maladie, au lieu de mentionner la déclaration de celui-ci de ne pouvoir signer, et la cause qui l'empêchait de le faire. Le notaire est responsable du préjudice causé au légataire par l'annulation du testament.

M. le maire de Rouen vient de donner une nouvelle preuve de sympathie pour l'exposition régionale, en proposant au conseil municipal, dans sa dernière séance, d'accorder à la société d'émulation, pour être distribuées aux exposants, 30 médailles d'or, aux armes de la ville et d'une valeur de 5,000 francs.

Les jurys réunis de l'exposition ont terminé leurs travaux. Toutes les récompenses des qua-

tre derniers degrés ont été proposées et décernées.

A partir de samedi prochain, le prix d'entrée à l'exposition régionale de Rouen sera abaissé à 50 centimes.

La Compagnie du chemin de fer du Nord poursuit activement les travaux de la ligne de Paris à Soissons. La première section de Paris à Sevan sera livrée à la circulation dans les premiers mois de l'année prochaine, et celle de Sevan à Dammartin deux ou trois mois plus tard. Ces sections auraient pu être ouvertes dès la fin de cette année, si la Compagnie n'avait pas subi des retards par suite des prétentions de plusieurs propriétaires qui n'ont pas voulu céder leurs terrains à l'amiable, ce qui a nécessité l'intervention du jury d'expropriation.

Nous apprenons en outre, que sur la ligne de Reims à Soissons, la compagnie des Ardennes travaille déjà avec une certaine activité. Dans l'arrondissement de Reims, un atelier nombreux a pris possession des tourbières de Muizon, au milieu desquelles se fait un remblai considérable. Aux environs de Braine, les ouvriers sont aussi à la tranchée, après d'Auzy. On parle de détourner la Vesle pour éviter un passage de rivière à côté de la station entre Braine et Simé. Les populations suivent avec un vif intérêt ces premiers symptômes d'une activité qui leur promet pour bientôt la ligne de fer qui leur a été si longtemps contestée.

Dans la nuit du samedi au dimanche, il est tombé beaucoup de neige dans les environs de St-Omer. A Anvers, la neige tombait samedi à gros flocons et était accompagnée de rafales de pluie et de vent. Dans nos contrées, des grêles ont fait leur apparition; leur direction était du nord au sud. Le passage de ces oiseaux dans cette saison est considéré comme un présage de grands froids.

La neige est tombée abondamment vendredi et samedi dans plusieurs contrées de la Grande-Bretagne.

La pêche à la ligne, tant ridiculisée, va enfin avoir son journal, son moniteur universel! C'est M. Charles de Massas, qui est le directeur de cette intéressante publication. Le premier numéro vient de paraître à Paris.

On ne saurait trop recommander aux personnes qui fabriquent elles-mêmes leur boisson, de choisir des vases qui ne sont pas vernis.

A plusieurs reprises déjà les journaux ont donné des avertissements salutaires, mais soit qu'on n'en tienne aucun compte ou qu'ils n'arrivent pas à la connaissance du public, la presse enregistre encore malheureusement trop de cas d'empoisonnement.

Il y a une quinzaine de jours, à St-Nazaire, une famille de deux personnes, le sieur Guillaume, préposé des douanes, et sa femme, avaient mis des pruneaux verts dans un vase enduit de vernis; après quatre ou cinq jours de fermentation, ces deux personnes en burent et ne tardèrent pas à être prises de violentes coliques. Un docteur appelé leur prodigua les soins, et depuis près de quinze jours qu'il les soigne il les a à peu près tirés de danger.

Ces malheureux ont enduré des souffrances atroces.

On lit dans un journal du Pas-de-Calais :

« Un jeune enfant d'une commune de ce canton a failli mourir victime d'une peur causée par un de ses frères un peu plus âgé que lui. Quand donc les hommes noirs, Croquemitaine en tête, ne seront-ils plus un moyen d'éducation employé à tous propos par des parents, des domestiques, des frères et sœurs aînés, qui en usent et en abusent trop souvent, sans en comprendre les nombreux et très sérieux inconvénients.

Et d'abord, n'est-il pas vrai que jamais nous ne devrions tromper un enfant? N'est-ce pas lui apprendre le mensonge? N'est-ce pas lui enlever une partie de la confiance qu'il doit à ceux qui lui donnent des soins? C'est aussi

détruire cette docilité spontanée et toute personnelle qui le prépare à être un homme un jour, à vouloir par lui-même, à motiver et à raisonner chacun de ses actes. En effet, quelque noir que vous fassiez Croquemitaine, il reste toujours dans la cour et ne paraît jamais. Or, croyez-vous que l'enfant s'y laissera prendre bien longtemps? Effrayé les premières fois, il peut alors être sage par peur, mais bientôt il découvrira qu'on le trompe, et peu à peu, rassuré contre les griffes, le sac ou la hotte de son rébarbatif correcteur, qu'il n'a jamais vu, il sera le premier à en rire et nous désobéira de plus belle. De plus, trompé une fois, ne sera-t-il pas en droit de se croire trompé toujours?

» Enterrez donc Croquemitaine et les autres hommes noirs, parents sérieux et qui tenez à vos enfants, avec tout son attirail de supplices et de correction, et au lieu de leur mettre dans la tête toutes ses fausses et dangereuses idées, parlez-leur le langage de la raison et de la tendresse. Le cœur des enfants, toujours si accessible et si ouvert à toutes les impressions, vous donnera prise sur eux autant que leur imagination.

### Renseignements commerciaux.

**Filature.** — La grande cardé P. Bandouin (construite chez MM. André Kœchlin et Co), qui fonctionne dans la nouvelle filature de M. N. Géliot, à Fraize, près St-Dié, Vosges, remplace le cardage double avec un grand avantage.

Elle produit beaucoup plus, nettoie mieux, donne infiniment moins de déchet et ne marche qu'à une vitesse de 100 à 115 révolutions par minute.

Cette nouvelle filature compte 24 cardes, qui peuvent produire 1000 kilos en 11 heures de travail avec un lainage composé de très-bas et au-dessous de très-bas; employant des cotons plus propres on peut augmenter de beaucoup la production. Il est impossible avec les cardes ordinaires et autres à chapeaux circulaires d'obtenir le même résultat. Ces dernières, pour le classement très-bas et au-dessous, ne peuvent

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 26 OCTOBRE 1859.

### JACQUELINE DE BAVIÈRE.

VI

Suite. — Voir notre dernier numéro.

Le père Urbain, confesseur de Jacqueline, prête aux secrètes menées de cette faction l'appui de sa voix éloquente. Alléguant la proche parenté des époux, il recommande à la princesse la séparation d'avec le duc comme une affaire de conscience. Mais une voix parle si distinctement et si haut dans le sein de Jacqueline, que ni les sophismes d'un prêtre artificieux, ni les puissants desirs de son propre cœur ne peuvent l'étouffer. Elle a l'intime conviction qu'une décision du pape ne saurait la délier du serment qu'elle a fait au pied de l'autel, et, quelque amères que soient les larmes au milieu desquelles elle cherche la possibilité de rompre ses chaînes, elle sent cependant qu'il serait indigne d'elle-même de ne pas avoir le courage de les supporter, ne pouvant acheter sa liberté que par une faute.

Urbain remet tout à coup entre les mains de Jacqueline une lettre du duc, saisie par ses es-

pions, dans laquelle Jean peint sous les couleurs les plus vives sa passion pour Aléide et lui fait des propositions qui ne froissent pas moins les droits de son épouse qu'elles irritent sa fierté et blessent son cœur.

— Il a délié lui-même le lien qui jamais, jamais n'aurait dû être contracté, dit-elle à voix basse.

Dès lors elle se considère comme étant libre — et les images des heureuses années de sa jeunesse, où sa volonté n'était pas encore entravée par un tyran, où le chagrin du délaissement et d'un attachement méprisé lui était encore inconnu, se présentent à son esprit et lui font entrevoir dans le lointain la possibilité d'un avenir meilleur.

Le père Urbain lit sur les traits ouverts de Jacqueline exaspérée tous les chagrins, mais aussi toutes les espérances et les desirs que ce moment décisif éveille dans son cœur.

— Que craignez-vous donc encore, noble dame, lui dit-il amicalement — vous êtes libre! Souvenez-vous seulement que déjà une décision du pape avait révoqué la validité de votre mariage; il ne vous en coûterait qu'un mot de supplier, et...

— Hélas! mon père, dit Jacqueline avec douleur, vous me rappelez mal à propos cette circonstance, car le saint père n'a pas tardé ensuite à révoquer cette révocation — et cela m'a appris que ce n'est pas l'Eglise, mais Dieu seul qui inspire mon propre cœur, qui peut m'absoudre ou me condamner! Laissez-moi donc le temps de me consulter avec lui.

Urbain veut répliquer avec la dignité de l'orgueil ecclésiastique blessé, mais Jacqueline l'a déjà quitté et s'est retirée dans le petit cabinet où ne sont admises que les personnes de sa

plus grande intimité, et où elle adresse à Dieu cette prière :

« Ne me laissez pas succomber à la tentation! »

En ce moment, Borseelle entre précipitamment.

— Où est la princesse? demande-t-il au prêtre, qui, fort désappointé, cherchait des yeux Jacqueline qui repoussait si capricieusement ses projets hardis et en même temps son propre bonheur, car Urbain voulait réellement son bonheur, et il était personnellement dévoué à sa belle pénitente, autrefois son élève.

— Elle n'est pas visible pour ses amis, dit le vieillard en lui montrant du doigt la porte fermée du petit cabinet.

— Et cependant il faut que je lui parle, s'écrie Franz à haute voix, et il s'approche hardiment du sanctuaire : — Un seul instant d'audience, noble princesse, dit-il, il y va de votre vie!

— Grand Dieu! messire, qu'avez-vous appris? demande Urbain épouvanté.

Jacqueline paraît et attache ses beaux yeux sur le jeune homme d'un air interrogateur. Franz fait alors en rougissant le récit de son entrevue avec Aléide et pose la poudre dans la main du confesseur.

— C'est du poison! dit le père Urbain.

L'âme plus douce et plus confiante de Jacqueline refuse longtemps de croire à une action si noire, et lors même que la prompt mort du chien dans la soupe duquel on a jeté la poudre ne lui permet plus de conserver la moindre doute, elle ne veut pas qu'on inquiète sa belle ennemie. Mais elle a déjà pris la résolution bien arrêtée de fuir, aussi vite et aussi secrètement que possible, un pays où elle se voit trahie par

ses plus proches alentours, et de chercher à l'étranger justice et appui.

Franz brûle de défendre à lui seul, contre tout un monde d'ennemis, sa souveraine honorée; mais il craint que Jacqueline ne se moque du courage de l'adolescent, comme elle a fait naguère de son amour; il renferme donc dans son cœur ses conseils et ses desirs; et se contente de réclamer la princesse, en récompense de sa fidélité, la permission de l'accompagner dans sa fuite en Angleterre.

VII

Le petit bâtiment, qui conduit dans une île étrangère Jacqueline et la suite peu nombreuse de ses fidèles serviteurs, fend les ondes avec la rapidité d'une flèche. La tête remplie d'une foule de nouvelles espérances, de pressentiments et de desirs, la jeune princesse aborde sur les côtes d'Angleterre, dans cette disposition où le cœur nous dit qu'il va s'accomplir quelque événement important qui influera d'une manière décisive sur le restant de notre vie. Elle se rend dans la même disposition au château dans lequel Onfroy de Gloucester la reçoit au nom de son royal frère.

Le port élevé et noble du jeune duc, ses beaux traits mâles, l'expression de ravissement avec laquelle ses regards se fixent sur la jolie suppliante, et l'empressement qu'il met à se vouer à sa défense, font une profonde impression sur les yeux et sur l'esprit de Jacqueline, et bientôt elle promet à son défenseur sa couronne et sa main pour prix de la victoire.

On célèbre avec grande pompe à la cour du roi les fiançailles de l'auguste couple; les fêtes se succèdent sans interruption, au milieu des